

ENTRETIEN >>> **Nicole Guedj**, organisatrice, hier à Paris, des états généraux des SDF

« Il faut ouvrir un guichet unique qui permette d'informer les sans-abri sur leurs droits »

L'ancienne secrétaire d'État aux droits des victimes réclame une meilleure coordination des moyens existants

Dans le cadre des états généraux des SDF, qui se tenaient hier à Paris, vous avez proposé la création d'une Agence des Français de la rue. Pourquoi ?

NICOLE GUEDJ: La France compte aujourd'hui plus de 100 000 sans-abri. Lorsque, à la fin des années 1960, le nombre de sans-emploi a atteint un seuil similaire, une agence spécifique a été créée pour s'attaquer à leurs problèmes. Pourquoi, dès lors, ne pas mettre en place une structure dédiée dont la mission serait notamment d'identifier et de chiffrer les populations concernées, et d'évaluer leurs besoins ? Christine Boutin va dans

le bon sens, puisqu'elle souhaite obtenir une photographie très précise de ces différents publics (lire *La Croix* du 12 janvier 2009). En effet, on confond trop souvent les sans-abri, les mal-logés, les travailleurs pauvres... De même, on se contente parfois de chercher une place d'hébergement ou un logement, alors que l'on a affaire à des personnes largement désocialisées, confrontées à des difficultés d'ordre médical, sanitaire ou psychiatrique... On ne peut pas attendre de ces sans-abri qu'ils recherchent eux-mêmes les différents services compétents. Il faut ouvrir un guichet unique qui permette de les informer sur leurs droits et de les orienter vers les dispositifs adaptés.

Quelle forme prendrait ce guichet unique ?

Ce serait un lieu situé à proximité des centres d'accueil des sans-abri, avec des personnels pouvant eux-mêmes être issus de structures

ou de services sociaux existants. L'idée n'est pas de refaire le monde, ni d'instituer un système à un coût que l'on ne pourrait pas maîtriser, mais plutôt d'optimiser ce qui se fait déjà, en privilégiant la mutualisation et la coordination. Il faut créer progressivement, sur un mode expérimental, des antennes départementales et locales, en s'appuyant sur les collectivités territoriales. On peut se dire par exemple qu'il faudrait à Paris une antenne par arrondissement. Ce serait déjà bien.

L'agence que vous appelez de vos vœux aurait-elle une action spécifique en direction des sans-papiers ou des personnes originaires d'autres pays de l'Union, notamment d'Europe centrale, qui se retrouvent, assez nombreux, à la rue ?

Cela nous renvoie à la question de la politique migratoire. Le problème des SDF n'est pas un mal français. Il faut donc que l'on puisse penser cette ques-

tion à l'échelle communautaire et créer une agence européenne des sans-abri. Contrairement à l'Agence nationale des Français de la rue, elle n'aurait pas à jouer un rôle de terrain. Elle serait plutôt chargée de faire émerger une réflexion commune et d'identifier les bonnes pratiques. Elle pourrait aussi intervenir sur des cas concrets, en mettant en place des coopérations avec les pays dont ces personnes sont originaires. Il y a certainement des familles qui arrivent en France en nombre, alors qu'il existe dans leurs pays des aides adaptées. Quand on se sent mal quelque part, on imagine qu'on vivra mieux ailleurs, à l'étranger. L'expérience montre que ce n'est pas toujours le cas... En coopérant, en tenant le même discours dans l'ensemble des pays, on doit pouvoir prévenir certaines situations indignes.

RECUEILLI PAR
DENIS PEIRON